



Syndicat National des Personnels  
de l'Education et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire



**Secrétariat Régional  
ALSACE  
BOURGOGNE – FRANCHE COMTE**

**« Le vrai courage, c'est de dénoncer les crimes de notre propre camp »**

Bertrand Russel

La Protection Judiciaire de la Jeunesse compte désormais les semaines avant de s'éteindre. La fermeture de la Direction Régionale symbolise l'enterrement d'une administration d'Etat innovante, dynamique, réputée pour sa liberté d'initiative dans le domaine de l'accompagnement et de la protection des mineurs les plus en difficultés.

L'intégration ou plus exactement la fusion de la PJJ dans l'administration pénitentiaire est actée et programmée. Elle s'inscrit dans une politique répressive qui se prétend au service de ces concitoyens. Elle est surtout l'accomplissement de quelques hauts responsables qui ne connaissent de la question de la délinquance que ce qu'il leur ait rapporté dans les salons cossus qu'ils fréquentent.

Seuls, ils n'auraient pas été en mesure de parvenir à un sabotage aussi rapide. Ils ont donc adopté le point de vue du politiste Walter Lippmann en fabriquant du consentement : *« le peuple est un troupeau égaré, bien trop émotif, incapable de s'occuper de ses propres affaires, et qui doit être encadré, contrôlé et conduit par une avant-garde, une élite de décideurs éclairés. Les gens doivent être détournés vers des buts inoffensifs. Il faut les noyer, les assommer sous une masse d'information qui ne leur laisse pas le temps de réfléchir. Il faut les persuader qu'il sont incapables de provoquer des changements, il faut les convaincre que la révolte entraîne toujours le pire, il faut les faire voter de temps à autre, leur donner l'illusion de décider, l'illusion nécessaire ».*

Etes vous noyés sous une masse d'information ? Avez-vous le temps de réfléchir ? Pensez vous être capable de provoquer le changement ? La révolte entraîne t-elle toujours le pire ?

De la réponse à ces questions dépend votre degré de consentement.

Agents, directeurs, militants ou sympathisants syndicalistes, les mois qui viennent seront décisifs pour nos métiers et encore plus pour la justice des mineurs. Si votre degré de consentement est désormais proche de zéro alors venez vous associer aux prochaines actions de protestation qui ne manqueront pas d'avoir lieu.

Dijon, le 12.12.2008